

ACTION URGENTE

SOUDAN. LIBÉRATION SANS INCULPATION D'UN CYBERMILITANT

Le militant Ahmed Al Dai Bushara Joudah a été libéré sans inculpation de la prison de Kober le 18 septembre. Il avait passé 64 jours en détention.

Ahmed Al Dai Bushara Joudah, militant actif sur les réseaux sociaux, a été libéré sans inculpation tôt le matin du 18 septembre. Il avait été arrêté illégalement par des agents du Service national de la sûreté et du renseignement (NISS) à son domicile à Omdurman, le 16 juillet. Il avait tout d'abord été détenu dans le centre de détention du NISS à Khartoum-Nord, puis a été transféré dans la prison de Kober.

Au cours de ses 64 jours de détention, Ahmed Al Dai Bushara n'a pas pu recevoir de traitement médical ni consulter un avocat ou recevoir des visites de ses proches, malgré leurs nombreuses demandes.

On pense que l'arrestation et la détention d'Ahmed Al Dai sont le résultat de l'intensification de son militantisme en ligne sur les réseaux sociaux depuis janvier 2018. Il avait partagé sur Facebook de nombreuses vidéos critiquant la politique économique du gouvernement soudanais. Sur les réseaux sociaux, il a encouragé le public à rejeter les nouvelles mesures d'austérité économique imposées en janvier 2018 par le gouvernement, qui ont été suivies d'une augmentation du coût de la vie au Soudan.

Merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes.

Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 158/18. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr54/8999/2018/fr/>

Nom : Ahmed Al Dai Bushara Joudah
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 158/18, AFR 54/9146/2018, 12 octobre 2018

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

